

Le Conseil québécois de développement social est né !

Jean Panet-Raymond

Volume 7, numéro 1, printemps 1994

L'arrimage entre le communautaire et le secteur public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301260ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301260ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Panet-Raymond, J. (1994). Le Conseil québécois de développement social est né ! *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 195–198. <https://doi.org/10.7202/301260ar>



Le Conseil québécois de développement social est né!

*Jean PANET-RAYMOND
École de service social
Université de Montréal*

Un nouveau Conseil québécois de développement social (CQDS) est né au début de mars 1994. C'est un projet dont plusieurs ont déjà discuté depuis des années. En effet, le Québec est une des rares provinces à ne pas avoir un tel conseil. Alors pourquoi maintenant dans un contexte de restrictions budgétaires?

LE CHEMINEMENT À L'ORIGINE DU CQDS

Le CQDS est né de l'initiative de membres du conseil d'administration du Conseil canadien de développement social (CCDS) qui ont démissionné en février 1994 à la suite d'une longue réflexion et d'une étude de faisabilité sur l'existence d'un conseil québécois.

À l'origine de la réflexion, on trouve une décision du conseil d'administration du CCDS, en juin 1993, de fermer le bureau de Montréal le 1^{er} avril 1994 à moins que l'on puisse démontrer la possibilité d'autofinancer celui-ci par des subventions autonomes, sans contribution du budget de fonctionnement du bureau d'Ottawa. Les membres québécois se sont énergiquement opposés à cette décision, mais sans succès.

Cette décision venait dans un contexte difficile de réduction sévère des dépenses en réponse aux revenus décroissants des gouvernements provinciaux et fédéral, notamment. De plus, la subvention de fonctionnement du ministère de la Santé et du Bien-être social avait été coupée complètement depuis le 1^{er} avril 1993, pour être remplacée par une subvention moindre et ne pouvant servir qu'à la recherche. Cela a eu un double impact : d'une part, les revenus étaient réduits mais, surtout, tout le travail d'information, de soutien à des coalitions et de représentation auprès des gouvernements en était affecté. Le gouvernement fédéral annonçait clairement ses couleurs : on finance la recherche sur les politiques sociales mais pas les revendications et le fonctionnement démocratique des organismes. Cela créait une situation budgétaire très difficile dans un contexte économique déjà restreint. Il fallait donc prendre des mesures budgétaires qui n'ont épargné personne : coupure de personnel, réduction des membres du conseil d'administration et des frais de fonctionnement de celui-ci, tels que la traduction de certains textes et la traduction simultanée des réunions, diminution des outils d'information, etc.

Mais l'impact le plus important de ce changement de forme de financement a sans doute concerné le projet de recherche qui a été soumis à Santé et Bien-être social Canada pour la subvention quinquennale : une recherche statistique et descriptive illustrant l'impact des changements macro-structurels sur certaines catégories de population, parmi les plus démunies. Ce genre de recherche se faisait surtout à partir du Centre de statistiques internationales intégré au CCDS tout en étant indépendant. Ce centre est branché sur plusieurs banques de données internationales et concentre ses efforts surtout sur l'insécurité socio-économique des enfants et des familles. En somme, c'est un travail de qualité fort intéressant, mais qui doit se financer à même des contrats conclus avec des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux qui peuvent se payer ses services ! Cette perspective s'est imposée malgré des tentatives, de la part des membres et chercheurs québécois, d'intégrer des préoccupations de recherche plus qualitative et touchant de plus près les organismes communautaires, notamment au Québec. Il a toujours été difficile d'enraciner ces perspectives au cœur du programme de recherche au CCDS. On a souvent eu l'impression que ce qui se faisait au Québec était apprécié mais mal compris et mal situé dans l'ensemble du travail.

Le travail de recherche-action plus qualitative entrepris depuis quelques années par le personnel du bureau de Montréal (« Appauvrissement des jeunes familles québécoises : l'urgence d'agir ! », « Le B.S. mythes et réalités ! Guide de conscientisation », « La pauvreté change-t-elle nos pratiques ? » « Propos d'intervenantes et d'enseignantes ») se veut plus analytique et critique et réalisé en collaboration serrée avec les organismes communautaires et des syndicats

qui mènent des revendications importantes. Or, il semblait ne plus y avoir de place pour ce travail au CCDS malgré une contribution importante des chercheurs du bureau de Montréal. Même les recherches sur les trajectoires et stratégies des jeunes et des personnes vivant des situations de précarité ne pouvaient pas être financées à même la subvention quinquennale de Santé et Bien-être social Canada. Et cette décision, elle venait de la direction générale du CCDS.

Dans ce contexte où les préoccupations propres du Québec avaient de moins en moins de place, l'option de travailler à un bureau autofinancé à l'intérieur du CCDS devenait peu motivante. L'alternative de créer un conseil québécois s'imposait donc, pour maintenir l'enthousiasme des chercheurs et des membres envers la mission originale et un travail qui était apprécié au Québec depuis la création du bureau de Montréal par Jean-Bernard Robichaud en 1986. Sans nier la qualité ni la pertinence du travail qui se poursuit au conseil canadien, les membres démissionnaires du conseil d'administration du CCDS ont fait le pari de continuer le travail original au Québec avec des appuis plus nombreux.

LA MISSION ET LES PRIORITÉS

Le CQDS a donc pour mission de : « Promouvoir l'intégration sociale et économique des Québécois et des Québécoises et le développement des communautés et des régions au Québec, par un support actif aux groupes du milieu. »

Pour réaliser ces objectifs, le CQDS partage ses activités en trois volets :

- la recherche en lien avec divers organismes voués à la promotion des individus et des collectivités ;
- l'information tant auprès des groupes du milieu que de la population en général ;
- la représentation (consultations, prises de positions publiques) tant auprès des organismes et des intervenants sociaux que des divers paliers gouvernementaux.

La priorité des prochaines années devrait porter sur les jeunes adultes (18-35) en situation de pauvreté, d'exclusion et de précarité socio-économique. Cette priorité permettra de toucher tout particulièrement les jeunes familles, et les femmes surtout qui en assurent la responsabilité tout en tentant de s'intégrer au marché du travail.

Évidemment, cette priorité n'exclura pas le travail sur d'autres dossiers qui pourraient être importants. On pense notamment à la réforme des politiques de sécurité du revenu menée par le gouvernement fédéral.

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

Le CQDS est autonome de tout gouvernement et son financement repose essentiellement sur ses membres et des subventions qui pourront venir de différentes sources publiques et privées. Par conséquent, nous faisons un appel de solidarité et invitons toutes les personnes et tous les organismes qui partagent la mission énoncée à devenir membres de ce conseil. La richesse de la réflexion et de l'action émanant du CQDS sera directement proportionnelle à l'implication et au soutien de ses membres et aux liens avec les organismes qui visent la justice sociale.

Pour tout renseignement, on peut écrire ou téléphoner à : Conseil québécois de développement social, 4850, rue Lacombe, Montréal, H3W 1R5 (514) 990-2511.